



Les cahiers d'histoire

Juin 2005

Volume 1

numéro 2

1870 1871 1872 1873
1874 1875 1876 1877
1878 1879 1880 1881
1882 1883 1884 1885
1886 1887 1888 1889
1890 1891 1892 1893
1894 1895 1896 1897
1898 1899 1900 1901
1902 1903 1904 1905
1906 1907 1908 1909
1910 1911 1912 1913
1914 1915 1916 1917
1918 1919 1920 1921
1922 1923 1924 1925
1926 1927 1928 1929
1930 1931 1932 1933
1934 1935 1936 1937
1938 1939 1940 1941
1942 1943 1944 1945
1946 1947 1948 1949
1950 1951 1952 1953
1954 1955 1956 1957
1958 1959 1960 1961
1962 1963 1964 1965
1966 1967 1968 1969
1970 1971 1972 1973
1974 1975 1976 1977
1978 1979 1980 1981
1982 1983 1984 1985
1986 1987 1988 1989
1990 1991 1992 1993
1994 1995 1996 1997
1998 1999 2000 2001
2002 2003 2004 2005



L'évolution de l'uniforme de la Sûreté du Québec

Par Sylvain Leblanc, agent
Unité des permis, Québec

1

L'uniforme de la Sûreté du Québec a connu au cours de son histoire plusieurs transformations. Différents facteurs tels que des réformes, un souci de confort, les goûts personnels des dirigeants ou encore la

volonté de se différencier ont contribué à cette évolution. Ainsi, la Sûreté du Québec est le seul corps de police au Canada à avoir un uniforme vert olive. Ce signe distinctif est en quelque sorte sa « marque de commerce ». D'ailleurs au Québec, on dit familièrement « les verts et les bleus » pour distinguer la Sûreté des autres organisations policières québécoises.

Pendant tout près d'un siècle, soit de 1870 à 1961, les gendarmes ont porté une tunique et un pantalon bleu foncé ainsi qu'un paletot noir. Les agents de la circulation, appelés « spotters », portaient quant à eux, un uniforme vert kaki de 1938 à 1960.

Photo 1 Lors de la création de la Police provinciale de Québec en 1870, les premiers constables portent une tunique longue bleu foncé. La coiffure est appelée *shako*. De 1880 à 1900, l'uniforme subit peu de changements. **Photo 2** À l'été de 1881, le casque de style anglais appelé « helmet », noir ou bleu foncé, apporte un changement significatif. Les constables portent alors un ceinturon noir avec un revolver à gauche et une matraque en bois. D'abord d'influence britannique au XIX^e siècle, le couvre-chef s'inspire des modèles américains au début du XX^e siècle.

Dans le courant des années 30, l'uniforme change quelque peu. La tunique à col montant est toujours d'un bleu très foncé mais elle est plus courte et plus stylisée.



2

Photo 3 L'uniforme comporte dorénavant un képi bleu qui remplace le casque noir dans la tenue régulière et sur lequel se trouve un insigne métallique.

Des insignes d'épaule en métal arborent les lettres PPQ (Police provinciale du Québec). Le matricule est apposé sur chaque côté du col. Un ceinturon noir avec courroie d'épaule, communément appelé Sam-Browne du nom d'un général britannique, Sir Samuel James Browne (1824-1901), fait aussi partie de l'uniforme. Ce général avait créé en 1852 un système de ceinturon et baudrier pour soutenir les armes de poing. Les menottes ne font pas partie de l'équipement des gendarmes à cette époque.

Le paletot d'hiver, un lourd manteau de laine trois-quart, est bleu foncé presque noir. Le couvre-chef d'hiver en mouton de perse noir arbore un insigne métal-

lique sur le côté gauche. Été comme hiver, les policiers portent la tunique. Le port du képi ou du couvre-chef de fourrure est obligatoire en tout temps.

En 1938, lors du regroupement sous une même autorité des quatre divisions qui composent dorénavant la police provinciale, les divers uniformes ne subissent aucune modification. Les policiers, selon leur groupe d'appartenance, portent toujours des uniformes distincts. L'uniforme des gendarmes est bleu foncé, presque noir et celui de la police de la route est kaki. Les policiers de la Police des liqueurs sont d'abord vêtus d'un uniforme gris fer et ensuite bleu foncé. Ils porteront également une tenue civile toute comme les policiers de la police judiciaire.

Les insignes de matricule, l'insigne de poitrine, les insignes d'épaule avec les lettres SPQ de même que l'insigne de képi des gendarmes sont en métal argent. Le ceinturon noir muni d'une courroie d'épaule ne comporte alors pas de menottes. À la fin des années 50, le col de la tunique bleue sera désormais ouvert. Une chemise grise et une cravate bleu foncé font dorénavant partie de l'uniforme. Le matricule métallique porté sur le col de même que l'insigne de poitrine disparaissent.

Les policiers de la route portent un képi avec pointes orné d'un insigne de métal, une tunique kaki avec col ouvert sans matricule, une chemise beige et une cravate noire, un insigne de poitrine porté à gauche sur la tunique et des insignes d'épaules arborant les lettres SPQ.

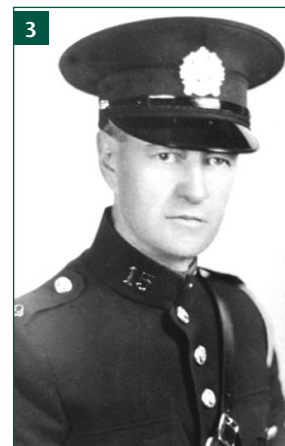


Photo 4 Les motards portent une culotte « breeches », de longues bottes et des gants à manchettes. Le ceinturon brun muni d'une courroie d'épaule ne comporte pas de menottes. Les bottes et les gants sont également bruns. Les insignes d'identification de même que les insignes d'épaules sont en métal doré.

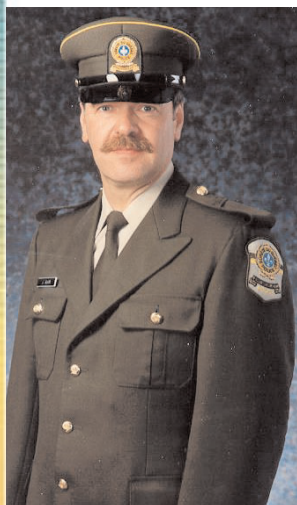
L'uniforme de la Police des liqueurs est semblable à celui de la Police de la route; képi avec pointes, tunique avec col ouvert sans matricule, chemise avec cravate et insigne de poitrine, à gauche. Les identifications sont en métal argent et le ceinturon muni d'une courroie d'épaule est noir.

La politique concernant le port de l'uniforme et la tenue personnelle des policiers est sans équivoque comme en témoigne cet extrait du code de discipline sur la tenue personnelle, dans les années 1940 :

« La tenue doit être exemplaire. Sur la route ou à un poste et partout en général quand en devoir, un agent ne doit pas s'appuyer au mur, s'asseoir ou se tenir nonchalamment avec les mains dans les poches. Il doit être à l'attention. Son képi doit être droit, sa tunique propre et bien boutonnée, et les bottes, boutons, matricule et insignes bien frottés tous les matins. Tous doivent se faire faire les cheveux trois fois par mois, coupe militaire. Il est de rigueur que tous se rasent chaque matin; s'être rasé la veille n'est pas suffisant. Ceux surtout qui entrent en service devront porter une attention toute particulière à ce dernier point et toujours s'y conformer. Tenez-vous propres aussi sur votre personne, afin que vos confrères n'aient pas à se plaindre de vous. »

Lors de la réforme de 1960, les uniformes distincts disparaissent. **Photo 5** Pour symboliser la coupure avec le passé, un nouvel uniforme est implanté le 2 avril 1962 et le vert olive devient l'unique couleur officielle. **Photo 6** Cependant, la tunique bleu foncé est maintenue comme tenue d'apparat jusqu'en 1967, année de l'exposition universelle de Montréal. C'est à partir de l'uniforme régulier instauré en 1962 qu'on crée le nouvel uniforme d'apparat en ajoutant d'abord des accessoires blancs, puis jaunes, à partir de 1987. Les insignes de poitrine et d'épaule en métal disparaissent. Le premier écusson d'épaule en tissu apparaît en 1962. Le ceinturon noir est modifié et comprend un étui pour le revolver, une cartouchière de six balles, un étui à menottes et une





7



courroie d'épaule. Un cordon passant autour du cou et retenant le revolver à l'étui disparaît vers 1966.

L'identification des grades a aussi subi plusieurs transformations depuis la création de la Police provinciale en 1870. Les sous-officiers ont porté des chevrons cousus sur les deux manches de leur chemise et de leur tunique jusqu'en 1962. À partir de ce moment et jusqu'en 1993, ces chevrons sont cousus seulement sur la manche droite de la tunique. Les épaulettes des officiers étaient à l'image de celles de la Gendarmerie royale du Canada et représentaient la couronne de la Reine, l'étoile, le sabre et les bâtons croisés jusqu'en 1975.

Au cours des années 70, l'uniforme a subi certaines transformations pour des raisons de confort. La courroie d'épaule du ceinturon disparaît, à la satisfaction des policiers. Un premier paletot d'hiver court, vert olive apparaît vers 1974. Le couvre-chef de fourrure, le ceinturon, les bottes d'hiver sont aussi améliorées. Enfin, les policiers ne sont plus obligés de porter la tunique. À partir du milieu des années 80, le port du képi n'est plus obligatoire, à la suite de moyens de pression.

Photo 7 En 1987, l'état-major décide d'améliorer l'apparence et le confort de l'uniforme conçu il y a 25 ans. Un nouvel uniforme toujours vert olive, plus élégant et plus fonctionnel, est redessiné par un couturier québécois de réputation internationale, Simon Chang.

En 1993, l'écusson d'épaule et les insignes de grades sont aussi modifiés dans la foulée du processus de modernisation de l'identification visuelle de la Sûreté, amorcé en 1987. Une tenue de mess pour les officiers est aussi créée la même année et cette tenue est portée par la majorité des officiers. À partir de 1998, la tenue régulière des officiers comporte une chemise blanche.

Photo 8 En avril 2004, la Direction des relations internationales et du protocole présente une nouvelle tenue d'apparat alliant le passé et le présent. Ce nouvel uniforme s'inspire en grande partie de la première tunique d'apparat de la Sûreté, alors de couleur bleue. La nouvelle tunique à col fermé est vert olive. Sa coupe est classique et sobre tout comme les ornements qui s'y ajoutent. Une bande jaune sur toute la longueur du pantalon s'apparente à celle que l'on retrouvait en 1970, alors noire et plus étroite.

Le nouvel uniforme est créé par M. Frank Napoli de la Maison Cooper de Montréal alors que le chapeau est une création de madame Lortie, chapelière à Sainte-Luce-sur-Mer. Ce couvre-chef vert qui complète l'uniforme s'inspire du casque Wolseley

blanc porté de 1933 à 1965.



8